



COLLOMBEY  
MURAZ



  
monthey



## CONSULTATION PUBLIQUE

Les Communes d'Aigle, de Bex, de Collombey-Muraz, de Lavey-Morcles, de Massongex, de Monthey, d'Ollon et de Saint-Maurice soumettent à la consultation publique durant 30 jours le projet de

– **plan directeur intercommunal valant projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération de Chablais Agglo,**

conformément aux dispositions de la loi valaisanne d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT, RSVS 701.1; art. 20a) et de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC; BLV 700.11; art. 17). Le périmètre de ce projet est intercantonal.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier en version papier du 1<sup>er</sup> au 30 mars 2025 inclus auprès des huit administrations communales et dans les bureaux de Chablais Région. La version électronique est accessible sur le site internet [www.chablaisagglo.ch](http://www.chablaisagglo.ch). Pour la Commune de Collombey-Muraz, le dossier est consultable auprès du bureau technique (Z.A. des Plavaux 103).

Les observations peuvent être adressées, du 1<sup>er</sup> au 30 mars 2025, par courriel (de préférence) à [agglo@chablais.ch](mailto:agglo@chablais.ch) ou par courrier à Chablais Région, pl. du Marché 1, 1860 Aigle. Seules les remarques écrites pourront être prises en compte.